



Ménéstreau-en-Villette

MAIRIE

35 place du 11 Novembre

Ouverture : de 9h à 12h

du lundi au samedi

Tél: 02.38.76.90.35

www.menestreau-en-villette.fr

accueil-cmev45@orange.fr



Ménéstreau-en-Villette-Mairie

PanneauPocket

BIBLIOTHÈQUE

43 place du 11 novembre

Horaires 2023

Périodes d'ouverture :

Mercredi de 10h30 à 12h

Vendredi de 18h à 19h

Samedi de 10h30 à 12h30

Uniquement le samedi pendant
les vacances scolaires



DÉCHETTERIE (période d'été)

Périodes d'ouverture :

Lundi de 14h00 à 17h30

Mercredi de 8h30 à 12h00

Samedi de 14h00 à 17h30

Rue des Falourdes, zone d'activités

<http://smictomdesologne.com>



Ménéstreau

Jun 2023

Infos

Feuillet
municipal
n° 190



FÊTE DE LA MUSIQUE



Mercredi 21 JUIN 2023
à partir de 19 heures

Soirée animée par

La comédie musicale et la chorale

« MENESTRELLIA »

et « LES BOMBOCHEURS »



Petite restauration sur
place

place du 8 MAI
Ménéstreau en Villette.



La Communauté de
Communes participe
à l'acquisition de
votre récupérateur
d'eau !

Informations et conditions
d'attribution :

www.ccportesdesologne.fr

ou 02 38 61 93 80





DÉPARTEMENT DU LOIRET
COMMUNE DE MÉNESTREAU-EN-VILLETTE

Compte-rendu sommaire du conseil municipal
du mercredi 15 mars 2023

Approbation du Compte Administratif 2022 du Budget Principal et des budgets annexes

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le Compte Administratif 2022 du budget de la commune et des budgets annexes : Eau / Assainissement, C.C.A.S., Caisse des Écoles.

Budget de la commune

Descriptif	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section de fonctionnement	1 060 947,34 €	2 224 322,56 €	1 163 375,22 €
Section d'investissement	846 333,33 €	670 062,01 €	-176 271,32 €
Total	1 907 280,67 €	2 894 384,53 €	987 103,90 €

Budget Eau / assainissement

Descriptif	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section de fonctionnement	338 314,62 €	141 253,17 €	-197 061,45 €
Section d'investissement	334 916,44 €	184 230,75 €	-150 685,65 €
Total	673 231,06 €	325 483,92 €	-347 747,14 €

C.C.A.S.

Descriptif	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section de fonctionnement	13 685,72 €	18 651,34 €	4 965,62 €
Section d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total	13 685,72 €	18 651,34 €	4 965,62 €

Caisse des écoles

Descriptif	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section de fonctionnement	0,00 €	4 919,80 €	4 919,80 €
Section d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total	0,00 €	4 919,80 €	4 919,80 €

Nota : Le budget Caisse des Écoles sera clôturé en 2024.

Bilans année 2022

↳ **Restaurant scolaire**

9 937 repas ont été servis soit une moyenne arrondie de 78 repas/jours.
Le budget est de 71 006,61 € dont 46 694,02 € de frais de prestataire (RESTAUVAL).
Les recettes s'élèvent à 45 471,82 €.
La participation communale est de 2,57 € par repas

↳ **Garderie**

Le budget s'élève à la somme de 25 610,52 € avec une participation communale de 14 693,24 € soit 3,99 € par enfant.

↳ **Études surveillées**

Le budget s'élève à 13 580,84 € avec une participation communale de 5 922,12 €, soit 2,34 € par enfant.

↳ **Accueil de loisirs du mercredi et des petites vacances scolaires sous convention avec la commune de Marcilly-en-Villette**

La participation de la commune s'élève cette année à 4 598 € représentant 12 € par journée enfant soit 433 journées enfant.

↳ **Accueil de loisirs d'été**

Il y a eu 262 journées/enfants réparties sur 4 semaines.
Les dépenses atteignent 10 098,73 € dont 7 074 € pour le prestataire UFCV.
33 enfants y ont participé.
Les recettes étant de 5 308 € dont 1 614 € de CAF, la participation communale est de 18,28 € par enfant/jour.

↳ **Stages multi-activités (destinés aux enfants âgés de 5 ans jusqu'à la classe de CM2 durant les vacances scolaires de La Toussaint)**

17 enfants ont participé à ce stage.
Le montant des dépenses s'élève à 1 770 € avec une participation des familles de 731 €, soit une participation communale par enfant de 61,10 €.

↳ **Gîte**

Le total des dépenses s'élève à 11 002,06 €.
Le gîte a été occupé 34 nuitées représentant une recette de 12 875,81 €.

Restauration scolaire

Le contrat qui lie la commune à la Société RESTAUVAL arrive à échéance.
A cet effet, une consultation a été lancée. Deux entreprises ont répondu : CONVIVIO et RESTAUVAL.
S'appuyant sur le classement définitif des entreprises, l'assemblée retient l'entreprise RESTAUVAL.

LOGEMLOIRET

Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan stratégique patrimonial, LOGEMLOIRET lance un programme de vente de logements à ses locataires.

Le conseil accepte le principe de la vente des logements locatifs de LOGEMLOIRET, de type 2, situés allée du Champ de Foire

Populations légales en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2023

Population municipale	: 1 401
Population comptée à part	: <u>37</u>
Population totale	: 1 438



DÉPARTEMENT DU LOIRET
COMMUNE DE MÉNESTREAU-EN-VILLETTE

Compte-rendu sommaire de la séance du conseil municipal
du mardi 28 mars 2023 à 19 h 00

Vote du budget primitif de l'exercice 2023

Monsieur le Maire rappelle que la commission des finances s'est réunie le mardi 28 mars à 14h00 afin d'étudier et valider les différentes imputations inscrites au Budget Primitif 2023.

Le conseil municipal approuve le budget Primitif 2023.

BUDGET PRINCIPAL

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à	:	2 283 600,00 €
Permettant un virement à la section d'investissement de	:	1 032 468.10 €
La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à	:	2 017 649,00 €

▪ **BUDGET EAU / ASSAINISSEMENT**

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à	:	507 770,00 €
Permettant un virement à la section d'investissement de	:	0,00 €
La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à	:	706 000,00 €

▪ **BUDGET C.C.A.S.**

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à	:	15 300,00 €
---	---	-------------

▪ **BUDGET C.D.E.**

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à	:	4 919,80 €
---	---	------------

Vote des subventions et participations 2023

C.C.A.S. : 10 334,38 € - Organismes sociaux : 2 100,00 € - Aides aux Associations : 15 300,00 €
Coopératives scolaires : 3 100,00 € - Cotisations diverses : 2 700,00 €

Taux des impôts directs locaux 2023

L'assemblée décide de maintenir les taux appliqués depuis 2018, à savoir :

taxe d'habitation : 16,54 %, taxe foncière sur les propriétés bâties : 40,50 % et taxe foncière sur les propriétés non bâties : 81,71 %

Accueil de loisirs été 2023

Monsieur le Maire présente la proposition établie par l'UFCV Délégation Région Centre 57 rue du Général de Gaulle à Saint-Jean-Le-Blanc (45650), concernant l'organisation sur la commune d'un centre de loisirs sans hébergement du lundi 10 juillet au vendredi 28 juillet 2023.

Il indique que le prix de la journée par enfant est facturé par l'UFCV à 27,50 €. A ce prix s'ajoutent les frais de restauration, d'entretien des bâtiments qui sont entièrement pris en charge par la commune.

Le conseil municipal accepte la convention à intervenir entre la commune et l'UFCV Région Centre. Il fixe la participation des parents par jour et par enfant habitant la commune à 14,80 € et à 12,80 € à compter du deuxième enfant de la même famille. La participation des parents par jour et par enfant habitant hors commune est de 27,50 €.

Arrêté de limitation des usages de l'eau au 07 juin 2023



Mesures de restrictions temporaires des usages de l'eau pour les particuliers
Conformément aux arrêtés cadre sécheresse en vigueur,
il est défini des mesures de limitation provisoires des usages de l'eau.

Lavage de véhicules	Interdiction hors stations professionnelles équipées d'un système de recyclage
Arrosage des pelouses, massifs fleuris, arbres et arbustes	Interdiction (dérogation générale entre 20h et 8h pour les jeunes gazons implantés depuis l'automne et pour les massifs comprenant de jeunes arbres, arbustes et vivaces de moins de 2 ans)
Arrosage des jardins potagers	Interdiction de 8h à 20h
Remplissage et vidange des piscines privées (de plus d'1m3)	Interdiction de remplissage sauf remise à niveau nécessaire au bon fonctionnement de l'ouvrage et premier remplissage pour chantier en cours

SÉCHERESSE
ÉCONOMISONS L'EAU

USAGE DOMESTIQUE

- Éviter de laisser couler l'eau
- Limiter les arrosages des jardins
- Utiliser les appareils de lavage à plein
- Installer des équipements économes en eau

AYONS LES BONS RÉFLEXES
www.millepoints.org

Chaque geste compte
PRÉSERVONS NOS RESSOURCES

9 feux sur 10 sont d'origine humaine.

Ayons les bons réflexes :
une cigarette s'écrase dans un cendrier.



RE-RAPPEL !! stockage des containers à déchets

Nous constatons une recrudescence de containers à déchets entreposés de manière permanente sur les trottoirs de la commune :



Le trottoir est un espace public, et non une aire de stockage.

Au-delà de l'aspect visuel, ils entravent la circulation des piétons, tout spécialement les poussettes et les personnes à mobilité réduite. **Il vous est demandé de les entreposer en partie privative**

Vous souhaitez diminuer vos déchets ?

Le SMICTOM de Sologne met à disposition des composteurs, renseignements au 06 54 88 58 28.



L'actualité sur la commune de Ménestreau en Vilette est désormais disponible via l'application mobile **Panneau Pocket**



Il vous suffit de télécharger sur votre smartphone l'application (gratuite)

[PanneauPocket](#)

Recherchez la Commune ou le Code Postal, cliquez sur le  pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications. N'hésitez pas à partager !

Arrêt de Bus REMI, route Sennely (ligne n°5)

Le nouvel arrêt de bus pour les lycéens sera bientôt opérationnel. La date reste à définir par REMI.

Adapté aux normes PMR, il remplace l'ancien arrêt qui se situait à l'angle de la rue du Bourg et de la rue des Saint-Martin.

Les montées et descentes seront donc plus sécurisées !

Par la même occasion les places de stationnement à proximité jugées peu pratiques ont été rénovées.



ETAT CIVIL

MARIAGES

LEVASSEUR-LE BAUBE Anne
DEVERGE Jacky

06/05/2023

NAISSANCES

HAMMOUNI Hania

08/02/2023

DECES

ROBERT Jean-Luc

10/02/2023

CENDRIER Charlotte

20/02/2023

PINAULT Monique

09/04/2023

THOURAUD DE LAVIGNIERE
Pia

15/03/2023

POIRIER Josette

19/04/2023

BRACQUEMOND Maëlys

17/03/2023

CINE CONCERT

Groupe comédie musicale de l'association Ménéstrellia chante



Disney

Dimanche 25 juin 15h00



Adultes et enfants, vous pouvez venir costumé !!

Participation libre

Maison des Associations

de Ménéstreau en Villette

Arrangement et direction Jean-Claude Chevillon



Le mois de mai musical

Au cours du mois de mai 2023, l'association Vents de Folie s'est produite le lundi 1^{er} mai, le dimanche 21 mai et le lundi 29 mai en l'Eglise Notre-Dame de Ménéstreau sous la direction de Stéphane Grognat, orchestrateur des morceaux choisis.

Ils sont 7 ou 8 joueurs de clarinettes, saxophones, cors, euphonium, bugle ou tubas pour nous proposer ces œuvres :



- Des différentes écoles du jazz le 1^{er} mai, et quelques classiques comme *C'est si bon* de Louis Armstrong ou le *Spining Wheels* de David Clayton-Thomas,
- Un concert d'instruments à vents de l'ensemble Adolphe Sax, le 21 mai,
- Concert de Scherzo, ensemble de flûtes à bec, le 29 mai dernier.

déroulé lors prolongés.



Ces représentations sont consécutives à un stage de formation qui s'est ces week-end



Fête du Village



09 et 10 Septembre 2023
Retour des Forains !

La conception du nouveau site internet de la commune est en cours !
Plus simple, plus lisible, l'accent sera mis sur l'actualité et les manifestations,
Mise en ligne prévue cet automne !



Le Ménestreau Rugby Sologne a organisé le dimanche 4 juin son premier tournoi de rugby à 5



Le rugby à 5 est un rugby sans contact et mixte. Le tournoi a réuni 5 équipes et environ 50 participants.

Après une matinée sportive, les participants, bénévoles et visiteurs ont passé un moment festif. Le club proposera un créneau afin d'effectuer du renforcement musculaire et ouvert à tous.

Pour les personnes intéressées, les entraînements de rugby à 5 ont lieu le jeudi de 19h30 à 21h au stade, tout le monde est le bienvenu !

Classement du tournoi : 1 - Châteauneuf sur Loire 2 - Pithiviers 3 - Ménestreau 4 - Rugby Club Orléans 5 - Sully sur Loire

Juillet à Ménéstreau

14 juillet – Base de loisirs

Après-midi champêtre

Dès 12h30 : Déjeuner sur l'herbe où chacun pourra apporter son panier.

A partir de 14 h : Ecole de pêche, jeux en plein air (Amenez vos jeux !), Café éphémère



15 juillet – Bibliothèque : De 10 h 30 à 12 h 30 Café littéraire

16 juillet – Place du 11 novembre



De 10 h à 18 h :

Place aux artistes, vide-bibliothèque

30 juillet – Eglise Notre-Dame

16h : Ensemble « Calando », musique classique – Entrée libre



Méneestreau-en-Villette

Place aux Artistes

Dimanche 16 Juillet 2023

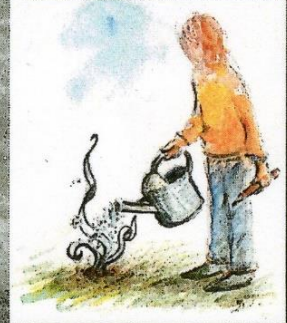
Place du onze novembre

Sculpteurs
et peintres
animent la
place.

Vente de
livres à la
bibliothèque

Exposition en
plein-air et en
Mairie

Jardin de
Sculptures



Et le tout avec un
peu de Musique
improvisée...

Evolutions
artistique S

10h-18h
Mauvais temps interdit...

